

- TERRE D'Émeraude Communauté -
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DÉLIBÉRATION N°127/2024

Envoyé en préfecture le 15/11/2024
Reçu en préfecture le 15/11/2024
Publié le 15/11/2024
ID : 039-200090579-20241113-D_127_2024-DE



SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 116
Titulaires présents : 80
Suppléants présents : 05
Pouvoirs : 09

Date de convocation :

07/11/2024

Date d'affichage :

15/11/2024

Votants :	94	Pour :	94	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-quatre, le treize novembre, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BANDERIER Dominique ; BARIOD Denis ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BOISSON Laurence ; BONDIER Jean-Robert ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Sophie ; CASSABOIS Yannick ; CHAMOUTON Patrick ; CHATOT Patrick ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; CORSETTI Patrice ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DELORME Carole ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DOUVRE Jacques ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBÉY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GUERIN Jean Luc ; GUILLOT Evelyne ; HALBOURG Bertrand ; HOTZ Richard ; HUGUES Guy ; JACQUEMIN Pierre ; JAILLET Bernard ; JOURNEAUX Cyrille ; LANIS Yves ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MARQUES Patrick ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; NEVERS Jean-Claude ; PAIN Michel ; PARIS Robert ; PIETRIGA Guy ; PONSOT Pauline ; POURCELOT Anaïs ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VENNERI PARE Sandra.

Délégués suppléants présents : GIBOZ Christine ; JUHAN Christine ; JULLEROT Pascal ; PARTY Annick ; VICHOT Étienne.

Excusés ayant donné pouvoir : BOURGEOIS Rachel pouvoir donné à CAPELLI Sophie ; DEVAUX Catherine pouvoir donné à DEPARIS-VINCENT Christelle ; GROSDIDIER Jean Charles pouvoir donné à PROST Philippe ; LACROIX Serge pouvoir donné à BONDIER Jean-Robert ; MILLET Jacqueline pouvoir donné à CLOSCAVET Marie-Claire ; MILLET Michel pouvoir donné à BANDERIER Dominique ; RASSAU Jean-Noël pouvoir donné à AYMONIER Gaëtan ; VACELET Jean-Marie pouvoir donné à HUGUES Guy ; VIAL Jacques pouvoir donné à PARIS Robert.

Excusés : BOILLETOT Jean-Marc ; DE MERONA Bernard (représenté par PARTY Annick) ; FAGUET Jean-Jacques (représenté par JUHAN Christine) ; GROS-FUAND Florence ; HUGONNET Franck ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; LARUADE Laurent (représenté par JULLEROT Pascal) ; VUITTON Antoine (représenté par VICHOT Étienne).

Absents : ARTIGUES Damien ; BAILLY Thierry (Décédé) ; BAUDIER Stéphanie ; BELLAT Stéphane ; BIN Richard ; BRIDE Frédéric ; CATILAZ Christophe ; CATTET Jean-Luc ; CIOE Bruno ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; FATON Patrice ; LAMARD Philippe ; MAILLARD Jean-Claude ; MORISSEAU Gilles ; PAGET Jean-Marie ; PERRIN Alexandre ; REBREYEND COLIN Micheline ; RUDE Bernard.

Secrétaire de séance : DUTHION Jean-Paul

Objet : PROJET DE CONSTRUCTION GROUPE SCOLAIRE LA CHAILLEUSE - Plan de financement prévisionnel

Rapporteur : Yannick CASSABOIS

Le RAPPORTEUR,

EXPOSE

Dans le cadre de l'exercice de la compétence de gestion des équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire, Terre d'Émeraude Communauté souhaite engager des travaux de construction d'un nouveau groupe scolaire sur la commune de La Chailleuse. Cet établissement est destiné à remplacer deux établissements anciens ne répondant plus aux normes d'usages situés sur les communes de la Chailleuse et d'Augisey, dans un objectif d'amélioration de la qualité du service et de rationalisation.

Le projet s'oriente donc sur la construction d'un groupe scolaire accueillant les élèves de classes maternelles et élémentaires du secteur, ainsi qu'un Accueil Collectif de Mineurs pour les activités péri et extra-scolaires.

Une parcelle de 12 067 m² située en bordure de la RD 117 et appartenant à la commune a été réservée à cet effet dans le PLUi de la région d'orgelet. Le foncier nécessaire au projet sera cédé à l'euro symbolique par la commune de La Chailleuse à Terre d'Émeraude Communauté.

Le programme établi porte sur la construction d'un bâtiment accueillant :

- Une partie dédiée à l'activité scolaire de 312 m² comportant 4 classes, 2 ateliers, un espace d'accueil et un bureau de direction,
- Une partie dédiée à l'activité périscolaire de 250 m² comportant un espace d'accueil, un bureau, un atelier et deux salles d'activités, une salle de restauration et un espace de préparation des repas,
- Des locaux communs aux deux activités, de 281 m² comportant la salle de sieste, la salle de motricité, les sanitaires, et les locaux techniques.

Le projet prévoit également les aménagements extérieurs (cour, préau).

La commune prévoit en parallèle d'aménager le carrefour entre la RD 117 et la RD 72 afin de créer une zone de stationnement et un arrêt de bus pour le transport scolaire.

Le coût global de cette opération est estimé à 3 372 205, 25 € HT, il se décompose ainsi ; 270 705, 25 € HT de maîtrise d'œuvre, missions et études, et 3 101 500, 00 € HT de travaux.

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, dans la séance du 5 novembre 2024 a émis un avis favorable,

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

DÉCIDE

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel relatif au projet de construction d'un groupe scolaire sur la Commune de La Chailleuse :

DEPENSES en € HT		RECETTES en € HT				
	Montant		Assiette	Taux	Montant	Taux sur globalité
Maîtrise d'œuvre et missions connexes	270 705,25 €	ÉTAT DETR- Partie Groupe scolaire	1 200 000,00 €	40%	480 000,00 €	14%
		ÉTAT DETR - Partie ALSH	1 514 136,71 €	30%	454 241,01 €	13%
		RÉGION Territoire en Action	3 372 205,25 €		275 503,00 €	8%
Travaux	3 101 500,00 €	CAF	611 633,96 €	44%	270 000,00 €	8%
		Communauté de Communes Portes du Jura	1 223 267,92 €	38%	466 000,00 €	14%
		Autofinancement			1 426 461,24 €	42%
Total	3 372 205,25 €			Total	3 372 205,25 €	100%

DE SOLLICITER l'Etat pour l'attribution d'une subvention au titre de la DETR selon les critères de plafonnement et de subventionnement par classe,

DE SOLLICITER la Région au titre de Territoire en Action via le Pôle d'Équilibre Territorial Rural (PETR)

DE SOLLICITER la Caisse d'Allocations Familiales,

DE SOLLICITER une participation de la Communauté de Communes Porte du Jura,

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget chapitre 13,

DE DIRE que la part non couverte par les subventions sera prise en charge par Terre d'Émeraude Communauté au titre de son autofinancement.

DE CHARGER Monsieur le Président, à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

L'autorité territoriale :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de son dépôt en Préfecture et de sa notification ou publication
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Besançon ou par l'application Internet Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication.

Pour extrait conforme,


le Président

